



LAURE RAGIMBEAU-AZAÏS

laure.ragimbeau@univ-perp.fr

Maître de conférences en droit public

Université de Perpignan – Via Domitia

Membre du Centre de droit économique et du développement

(CDED UR 4216)

Directrice du Master Administration publique

Université de Perpignan – Via Domitia

FONCTIONS UNIVERSITAIRES

- 2021 **Maître de conférences en droit public**, Université de Perpignan – Via Domitia
- 2019-20 **Attachée temporaire d'enseignement et de recherche**, Université de Montpellier
- 2018-19 **Attachée temporaire d'enseignement et de recherche**, Université de Montpellier
- 2014-17 **Doctorante contractuelle chargée d'enseignement**, Université de Montpellier

CURSUS UNIVERSITAIRE

- 2021 **Qualification aux fonctions de Maître de conférences (CNU, Section 02)**
- 2019 **Doctorat en droit public**, Université de Montpellier
Sujet de thèse : *La déontologie du juge administratif*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », n°330, 2023
Directeurs de thèse : M. le Professeur Guylain CLAMOUR et Mme le Professeur Marion UBAUD-BERGERON
Jury : M. le Professeur Fabrice MELLERAY (rapporteur) M. le Professeur Benoît PLESSIX (rapporteur) Mme le Professeur Pascale IDOUX (présidente) M. le Président Christian VIGOUROUX (suffragant)
Mention : Félicitations du jury avec proposition aux prix de thèse et publication en l'état.
- 2014 **Master 2 Droit public général**, parcours Droit administratif, Mention très bien (Major de promotion), Université Montpellier I
Prix François Hébrard du meilleur mémoire de la Faculté de Droit
Magistère Droit public des affaires, Mention bien
- 2013 **Master 1 Droit public général**, Mention bien, Université Montpellier I
Magistère Droit public des affaires, Mention bien
- 2012 **Licence en droit public**, Mention bien, Université Montpellier I
Magistère Droit public des affaires, Mention bien
D.U. « Droit et pratique du contentieux administratif », Mention très bien
- 2009-11 **Classe préparatoire à l'ENS de Rennes**, Mention globale A, Montpellier (Lycée Jean Mermoz)
Licence 2 en droit, Mention bien, Université Montpellier I
Licence 1 en droit, Mention bien, Université Montpellier I
- 2009 **Baccalauréat scientifique**, Mention très bien, Montpellier (Lycée Joffre)

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

I- COURS MAGISTRAUX

À l'Université de Perpignan – Via Domitia (depuis le 1^{er} septembre 2021) :

- **Introduction au droit** (30h), L1 – Droit
- **Institutions administratives** (15h), L1 -Droit
- **Droit administratif** (22h), L2 – AES
- **Droit administratif des biens** (22h), L3 – AES
- **Droit de la fonction publique** (30h), L3 – Droit et AES
- **Droit de la commande publique** (30h), M1 – Administration publique

À l'Université de Montpellier (2020-2021) :

- **Droit administratif approfondi** (22h), M1 Administration publique (IPAG de Montpellier)
- **Le marché de partenariat** (6h), M2 Droit Public des Affaires – Contrats Publics & Partenariats

II- TRAVAUX DIRIGES

En qualité d'Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (2018-2019 / 2019-2020) :

- **Droit administratif général** (L2 - Semestre 1 et 2)
- **Finances publiques** (L2)
- **Droit de la fonction publique** (L3)
- **Droit des contrats publics** (M1)
- **Droit public économique** (M1)

En qualité de Doctorante contractuelle chargée d'enseignement (2014-2017) :

- **Droit constitutionnel général** (L1)
- **Droit constitutionnel de la Vème République** (L1)
- **Droit des institutions de l'Union Européenne** (L1)
- **Droit administratif général** (L2 - Semestre 1 et 2)
- **Droit administratif des biens** (L3)

III- SEMINAIRES

Au sein du Master 2 Administration publique (Université de Perpignan) :

- Février 2021 : **La déontologie du juge administratif**

Au Magistère de droit public appliqué (Université de Montpellier) :

- Mai 2017 : **La place de la laïcité en droit administratif**

Au Collège de droit de Montpellier (Université de Montpellier) :

- Avril 2021 : **La responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics**
- Mars 2020 : **L'autonomie financière des collectivités territoriales**
- Février 2020 : **La compétence environnementale du maire**
- Juin 2016 : **La protection du domaine public**

IV- ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Janvier 2021 : Formation de formateurs aux « Valeurs de la République », organisée auprès du Rectorat de Montpellier, sur la thématique de la laïcité à l'école.

2017-2018 : Interventions en classe préparatoire à l'ENS de Rennes (Lycée Jean Mermoz, Montpellier) – Colles juridiques en droit constitutionnel et droit administratif.

Octobre 2016 : Conception du sujet de l'épreuve de note de synthèse du concours de bibliothécaire territorial (catégorie A), sur la thématique du lanceur d'alerte dans le monde professionnel.

ACTIVITES DE RECHERCHE

I- OUVRAGES

- *La déontologie du juge administratif*, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », n°330, 2023

II- ARTICLES

- « QPC vs CEDH : quelques remarques à propos du contrôle de la conformité des règles jurisprudentielles administratives aux droits fondamentaux », *Revue Questions constitutionnelles*, 5 février 2024
- « Le nouveau cadre juridique des lanceurs d'alerte. Entre avancées et questions en suspens », *AJDA* 2022, n°19, p.1089
- « Le respect des promesses administratives », *RDP* 2021, n°3, p.675
- « L'interprétation juridictionnelle des contrats administratifs », *RFDA* 2020, n°6, p.1019
- « La déontologie du juge administratif – Ma thèse en 3000 signes », *DA*, mars 2020, n°3
- « Pour un développement de l'action de groupe en droit administratif », *RDP* 2019, n°6, p.1439
- « Le caractère personnel des autorisations d'occupation domaniale : de l'incessibilité à la patrimonialisation », *RDP* 2016, n°6, p.1783

III- COMMUNICATIONS EN COLLOQUE

- « L'organisation institutionnelle de la déontologie du juge administratif français », communication au colloque *La déontologie des juges administratifs : regards croisés*, Colloque de l'Association des Juges Administratifs Français, Italiens et Allemands (AJAFIA), 28 mars 2025, Tribunal Administratif de Marseille
- « La faute déontologique dans la fonction publique », communication au colloque *La faute administrative*, 15 novembre 2024, Perpignan (*JCP A* n°18-19, 5 mai 2025, 2128)

- « Les intérêts exprimés. Le développement des « portes étroites » devant les juridictions administratives », communication au colloque *La décision administrative au prisme des intérêts*, organisé par Rémi RADIGUET et Laure RAGIMBEAU, 17 novembre 2023, Perpignan (RDP 2024, n°2, p.157)
- « Les transformations du statut des juges administratifs », communication à la demi-journée d'études *L'unité de la justice administrative*, organisée par Pr. Fabrice MELLERAY, 26 juin 2023, Paris
- « Le statut juridique des lanceurs d'alerte », communication au colloque *Acteurs publics et responsabilités*, organisé par Katia LUCAS-GEOFFROY et Jean-François CALMETTE, 21 octobre 2022, Perpignan
- Participation à la table-ronde « Réforme de la haute fonction publique : l'identité du juge en question », au colloque *Les 50 ans du Syndicat de la Juridiction Administrative : Quel juge administratif demain ?*, 30 septembre 2022, Paris
- « Les modes de scrutin et la démocratie locale », communication au colloque *Les modèles électoraux et la question démocratique*, Journée décentralisée de l'Association Française de Droit Constitutionnel, 5 décembre 2019, Toulouse
- « Le droit d'alerte des agents publics : enjeux et perspectives », communication au colloque *Lanceurs d'alerte : innovation juridique ou symptôme social ?*, 23 et 24 juin 14 2016, Montpellier (SORDINO M-C. (dir.), *Lanceurs d'alerte : innovation juridique ou symptôme social ?*, Presses de la faculté de droit et de science politique de Montpellier, 2016, p.99)
- « La liberté d'expression des agents publics : l'exemple du lanceur d'alerte », communication au colloque de l'École doctorale de droit et science politique, 18 juin 2015, Montpellier (RFDA 2015, n°5, p.975)

IV- NOTES DE JURISPRUDENCE / COMMENTAIRES

- Chronique de jurisprudence « Droit administratif/Droit constitutionnel » - Juin 2023/Juin 2024, Revue *Questions constitutionnelles*, 29 juillet 2024 (en co-écriture avec Marion Ubaud-Bergeron et Ferdi Youta)
- « Compétence du maire et arrêté anti-pesticides : entre audace jurisprudentielle et lecture renouvelée des concours de polices administratives », Note sous TA Cergy-Pontoise, 8 novembre 2019, *Préfet des Hauts-de-Seine c/ Commune de Gennevilliers*, LPA, 9 juillet 2020, n°137, p.11

V- ORGANISATION DE COLLOQUES

- « La déontologie des juges administratifs : regards croisés », Colloque de l'Association des Juges Administratifs Français, Italiens et Allemands (AJAFIA), 28 mars 2025, Tribunal Administratif de Marseille (membre du comité scientifique)
- « La faute administrative », 15 novembre 2024, Université de Perpignan, co-organisé avec Mathieu Doat, Rémi Radiguet, Tiphaine Rombauts-Chabrol et Marcel Sousse (*Actes publiés au JCP A n°18-19, 5 mai 2025*)
- « La décision administrative au prisme des intérêts », 17 novembre 2023, Université de Perpignan (*Actes publiés à la RDP en 2024, n°1 et n°2*)

RESPONSABILITES

Juin 2025 : Membre examinateur du jury de thèse de Marie Féméli, *L'administration de la justice administrative*, 2 juin 2025, Université de Perpignan

Mai 2025 : Membre du comité de sélection pour le poste de Maître de conférences en droit public à l'Université de Perpignan (n°251401)

Depuis septembre 2024 : Membre référent de l'Université de Perpignan pour la participation collective à la *Lettre de jurisprudence* de la Cour Administrative d'Appel de Toulouse.

Depuis septembre 2023 : **Responsable pédagogique** du Master *Administration publique*, Université de Perpignan.

Depuis septembre 2023 : Encadrement de mémoires en M1 et M2 Administration publique.

ACTIVITES ANNEXES

Depuis septembre 2024 : Référente déontologue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région PACA.